

Déposé le 29.10.19

Interpellation intitulée : L'Etat de Vaud commande une ligne de transports publics et les communes paient !

Les communes de Rennaz et Noville ont récemment reçu des VMCV (Compagnie de Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve) l'annonce d'une facture salée à mettre au budget 2020. Cette douloureuse à venir constitue la participation de ces communes au financement de la ligne de bus qui passe sur leur territoire en reliant Villeneuve à l'Hôpital Riviera Chablais. Pour la commune de Rennaz, la facture initiale était estimée à 80'000 francs, finalement elle devrait être de l'ordre de 340'000 francs. Et de 375'000 francs pour Noville. Cette dépense représente pour Rennaz 390 francs par habitant et pour Noville 340 francs par habitant. Pour chacune des communes, c'est l'équivalent d'environ 11 à 12 points d'impôts, donc totalement invraisemblable. Pour Noville, cette ligne ne représente d'ailleurs aucun intérêt, étant déjà desservie par CarPostal et les Transports publics du Chablais.

La pilule est d'autant plus difficile à avaler que l'installation des arrêts de bus de cette prolongation de la ligne 201 a été prise en charge par les communes concernées. Ces dernières n'ont pourtant pas choisi d'être sur le tracé de l'Hôpital Riviera Chablais. La décision d'implantation dans un endroit non desservi en transports publics relève du choix du Conseil d'Etat auquel le parlement a donné son aval.

Or il appert que l'Etat de Vaud ne veut pas mettre un franc dans l'opération sous prétexte que le prolongement de cette ligne est en zone urbaine et non régionale et que dans ce cadre-là, ce sont les communes qui en assument les coûts. Non seulement, l'affectation en zone urbaine de Rennaz et Noville est pour le moins curieuse, mais de surcroît, il faut constater encore une fois que le Conseil d'Etat commande et ne paie pas. Il décide de l'implantation d'un hôpital dans une zone non desservie en transports publics et demande ensuite à des communes - qui n'ont rien demandé - de payer une facture pharaonique et inacceptable en regard de leur capacité financière. Même si l'on ne peut nier l'intérêt de la ligne pour quelques habitants de Rennaz, celui-ci est minime et incomparable à celui de l'Etat de Vaud à avoir un accès transports publics à l'Hôpital Riviera-Chablais.

Dans ce contexte je pose les questions suivantes ?

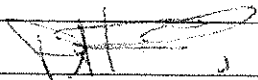


1. Comment le Conseil d'Etat justifie-t-il le fait qu'il impose une ligne de transports publics mais qu'il n'en assume pas le coût financier ?
2. Le Conseil d'Etat ne peut-il pas envisager une participation substantielle au fonctionnement de cette ligne dès lors qu'il s'agit d'une ligne régionale qui n'a été rendue nécessaire que par le choix de l'implantation de l'Hôpital ?

Vevey, le 29 octobre 2019

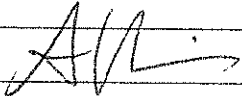
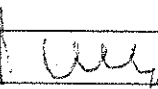
Développement souhaité

Jérôme Christen

Liste des député-e-s signataires – état au 29 octobre 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Echenard Cédric
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquo Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain 
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline	Christen Jérôme 	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé 
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdessé Régis	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bovay Alain	Cuérel Julien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Glardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glaysre Yann
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Gross Florence
Cala Sébastien	Develey Daniel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 29 octobre 2019

Joly Rebecca	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Paccaud Yves	Schelker Carole
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Lohri Didier	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas
Marion Axel 	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge 	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre
Neyroud Maurice	Ryf Monique	